

Publié par : marie-ange.torres  
Date de dépôt : 22/05/2026  
Date de retrait : Non défini

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE de dépôt d’une demande de certificat d’urbanisme d’information



Cadre réservé à la mairie

Le projet

Sur un terrain situé à : **29 Rue Marius Saluzzo 13110 PORT DE BOUC**  
ayant fait l’objet d’une demande enregistrée sous le n° **CU 013 077 26 00010**, déposée à la mairie le : **21/05/2026**  
par : **SCP C. EULRY et A.DECORPS-SCHERBECK**,  
fera l’objet d’un accord tacite<sup>[2]</sup> à défaut de réponse de l’administration un mois après cette date.

Publié le 22/05/2026

Cachet de la mairie



\* Dans le cadre d’une saisine par voie électronique, le récépissé est constitué par un accusé de réception électronique.

[1] Certains travaux ne peuvent pas être commencés dès la délivrance du permis et doivent être différés : c’est le cas notamment des travaux situés dans un site classé. Vous pouvez vérifier auprès de la mairie que votre projet n’entre pas dans ces cas.

[2] Le maire ou le préfet en délivre certificat sur simple deman